



Modification simplifiée n°1

Révision du PLU approuvée
le 21 janvier 2020

Modification simplifiée n°1 prescrite le
26 novembre 2024
Modification simplifiée n°1 approuvée le
16 septembre 2025

Pièces du dossier :

1. Exposé des motifs

4.1 Règlement (partie écrite)

4.1.1 Règlement, pièce écrite

4.1.2 Annexes au règlement

4.1.3 Prescriptions graphiques réglementaires

4.2 Règlement (partie graphique)

4.2.1 Plan Loupe

4.2.2 Plan Sud

4.2.3 Plan Nord

5. Annexes générales du PLU